

gens brillants à qui je me propose de vendre plus tard des cartes de membres du Nouveau parti démocratique.

J'ai maintenant une autre suggestion à faire. Les savants sont parfois portés à s'isoler de la population. Le rôle du Parlement c'est, si je puis dire, de maintenir les communications entre l'élite et le commun des mortels. Dans l'application de cette loi, je conseille au ministre de collaborer non seulement avec les provinces, ce qu'il fera sûrement, mais aussi avec les organismes publics et la population, pour déterminer leur compréhension de ce qu'on cherche à faire et pour recueillir aussi des renseignements auprès des gens ordinaires. Il y a souvent des gens ordinaires, sans titres ni rien de la sorte, qui ont des idées très précieuses. Le Conseil a l'occasion d'obtenir les meilleurs résultats en utilisant toutes les intelligences qui se penchent sur le problème des recherches, comme les programmes prioritaires et le reste.

Après ces quelques remarques, je reprends mon siège.

• (9.30 p.m.)

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 2^e fois et la Chambre se forme en comité, sous la présidence de M. Rinfret.)

Les articles 2 à 10 inclusivement sont adoptés.

Sur l'article 11—*Devoirs du Conseil.*

L'hon. M. Drury: Monsieur le président, au cours de mes remarques à l'étape de la deuxième lecture du bill à l'étude, j'ai tenté de faire la distinction entre planification en matière de science et planification de la science, et j'ai dit que le Conseil s'occupe de planification en matière de travaux scientifiques et techniques tandis que les organismes d'exploitation veillent à la planification de la science.

Je pense donc que l'alinéa *d*) de l'article 11 devrait être modifié en remplaçant la première ligne qui se lit ainsi:

...la planification à long terme des recherches et des travaux scientifiques et techniques;

par ceci: «la planification à long terme pour les recherches et les travaux scientifiques et techniques».

L'hon. M. Robichaud: Monsieur le président, je propose:

Que l'article 11 *d*) soit modifié par la substitution au mot «des», à la première ligne, des mots «pour les».

[M. Herridge.]

M. le président suppléant: L'amendement est-il adopté?

(L'amendement est adopté.)

M. Enns: Monsieur le président, j'aurais peut-être dû poser ma question lorsqu'on a parlé de l'amendement, mais je me demande si le Conseil des sciences s'intéressera aux sciences traitant du comportement humain. Je pense par exemple à la psychologie, à la psychiatrie, au travail social et ainsi de suite. Je ne suis pas sûr que l'amendement concernant les recherches scientifiques et techniques s'appliquera à ces domaines. Je pourrais peut-être faire porter mes remarques sur l'alinéa *h*) de l'article à l'étude, qui traite des aspects scientifiques, économiques et sociaux de la vie au Canada.

J'ignore si le ministre y a songé, mais toute discussion sur la recherche élémentaire ou sur l'étude du personnel, de la main-d'œuvre et des sciences sociales influera sûrement sur les progrès que nous pourrons réaliser. La Chambre a étudié des mesures précises comme l'assurance frais médicaux, le Régime canadien d'assistance publique, la Compagnie des jeunes Canadiens et la vaste question de la criminologie. Le ministre pourrait-il nous dire si le Conseil des sciences sera en mesure de s'occuper des sciences portant sur le comportement humain?

L'hon. M. Drury: Sauf erreur, j'ai nettement indiqué, au début de la discussion sur le projet de résolution, que dans le bill concernant le Conseil des sciences, l'expression sciences et recherches scientifiques visait les sciences dites naturelles et non les sciences sociales. Les sciences naturelles et technologiques dont il est question dans l'alinéa *h*) comprennent les sciences naturelles fondamentales plutôt que les sciences sociales.

M. Enns: Dois-je comprendre que la question de la main-d'œuvre ne sera pas du ressort de ce conseil?

L'hon. M. Drury: Monsieur l'Orateur, puisqu'il s'agit des sciences au Canada, il faut tenir compte du rendement que fournit la main-d'œuvre, car les deux domaines sont liés. On ne peut pousser la recherche scientifique et la technologie sans augmenter le nombre d'hommes disponibles. Aussi, il faudra examiner quelque peu la meilleure manière de former et d'employer ces hommes.

[Français]

M. Allard: Monsieur le président, j'aimerais poser une question à l'honorable ministre de l'Industrie relativement au paragraphe (f) de